

Cette association, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, pour titre:

## **ASSOCIATION SACCHIDANANDAPREM INTERNATIONAL**

Cette association a pour objet de:

- Améliorer le bien-être sur les plans physique, psychologique, économique, social, environnemental et spirituel par l'innovation, l'accompagnement au changement, la régénération, le conseil, la thérapie, la formation et l'enseignement en utilisant diverses approches authentiques .
- Accompagner pour faciliter le cours de l'évolution de la vie et diffuser l'amour, la paix et une pensée consciente plus élevée, en action avec l'éducation et les activités extra-scolaires, en fournissant des programmes d'enseignement et de formation .
- Promouvoir l'enseignement supérieur du yoga authentique et la globalité de ses activités.
- Défendre la culture et ses diverses caractéristiques grâce à une approche consciente, l'organisation de productions culturelles, d'installations de divertissements culturels, d'événements, d'expositions, de foires, de festivals, d'ateliers, de conférences et de séminaires.
- Favoriser l'accès aux aliments les plus sains, les plus fins, les biologiques et encourager la vie simple et en pleine conscience pour tous.
- Mettre en place des centres éducatifs et éco-conscients pour les activités de l'association à divers endroits en France et dans le monde.
- Publier des magazines, des livres, des documents imprimés, produire des vidéos, des supports audios en rapport avec les actes de l'association.
- Venir en aide à l'humanité grâce aux achats et aux ventes de biens naturels et écologiques liés à nos activités.
- Coopérer avec les partenaires sociaux, les employeurs du secteur privé, avec les entreprises qui offrent des formations, des associations professionnelles et des organisations pour développer les activités de notre association.
- Recevoir et faire des dons au service de l'humanité auprès des organismes publics, des entreprises, des particuliers et des fondations.